

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Mardi 16 mai 2017
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT, le SEIZE du mois de mai à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 09 mai 2017.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, MULLER, MATELIC, WATRIN, CORRADI, BOLTZ, CANTELE, FICHTER, PELIZZARI, FAVIER et HENRY.

Membre ayant donné procuration : M. DROUIN à M. FOURNIER

Absent excusé : néant

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER, Mmes LIEBGOTT et LOUIS

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 10 avril 2017

Le Président demande au Bureau Communautaire d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 avril 2017, et le cas échéant s'il y a des remarques.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 10 avril 2017.

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 DB 2017-34- Concours « BE YOUR BOSS » 2017 - ATTRIBUTION DE PRIX AUX LAUREATS

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer les récompenses aux lauréats qui se sont vus décerner des prix dans le cadre de la 3^{ème} édition du concours de BE YOUR BOSS tel qu'indiqué ci-après :
 - Camille PILLER, 5 Gustave Charpentier, 57185 VITRY SUR ORNE, pour son projet « Les gants airbag » (Prix de l'idée la plus innovante) : 300,00 €,
 - Luke LEMOINE, 5 rue Daniel Brotttier, 57535 MARANGE SILVANGE, pour son projet « Robot Rescuer » (coup cœur du Jury) : 300,00 €,
 - Susan HA, 3 rue des Huilliers, 57000 METZ, pour son projet de « K-Beauty Box » (Prix de la communication) : 300,00 €,
 - Dino MATTIONI, 20 rue du Mont, 57350 PANGE, pour son projet « Le p'tit Golfeur » (Grand Prix des étudiants) : 1.000,00 €
- Et AUTORISE le Président à mandater les sommes indiquées.

2. DECHETS MENAGERS

2.1 DB 2017-35 – Collecte des « biodéchets » en points d'apport volontaire - Marché de fourniture et de service - Attribution

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer le lot n°1(location de conteneurs et accompagnement) à l'entreprise RECYBIO/EODD_ 26 rue Edouard Branly 68000 Colmar_ dans le cadre du marché 17003 Gestion des biodéchets en point d'apport volontaire, pour un montant de 91 204 € HT soit 109 44,80 € TTC,

- DECIDE d'attribuer le lot n°2 (traitement des biodéchets collectés séparément et livrés) à l'entreprise CERES ENERGIES_ 1 rue Claude Chappe 57070 Metz_ dans le cadre du marché 17003 Gestion des biodéchets en point d'apport volontaire, pour un montant de 8 750 € HT soit 9 625 € TTC,
- Et AUTORISE le Président à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents

3. LOGEMENT

3.1 DB 2017-36 – Aide au surcoût foncier – Demande présentée par la Société « METZ HABITAT TERRITOIRE » pour l'opération de construction, en VEFA, de 12 logements, Rue Maurice Thorez à MOYEUVRE-GRANDE

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer une subvention de 42 000 euros à la société « METZ HABITAT TERRITOIRE » pour une opération de construction neuve de 12 logements en VEFA à Moyeuve-Grande (8 PLUS et 4 PLAI), rue Maurice Thorez,
- et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet entre la CCPOM et METZ HABITAT TERRITOIRE afin de formaliser les modalités de versement de cette subvention.

3.2 DB 2017-37 - Aide au surcoût foncier – Demande présentée par la « MOSELIS » pour l'opération de construction, en VEFA, de 33 logements - Avenue de l'Europe à SAINTE-MARIE-AUX-CHENES

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer une subvention de 99 000 euros à « MOSELIS » pour une opération de construction neuve de 33 logements, en VEFA, à Sainte-Marie-Aux-Chênes (25 PLUS et 8 PLAI), Avenue de l'Europe,
- et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet entre la CCPOM et METZ HABITAT TERRITOIRE afin de formaliser les modalités de versement de cette subvention.

3.3 DB 2017-38 – Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)- Adhésion à la Boutique Logement Jeunes

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE l'adhésion de la CCPOM à la Boutique Logement du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ),
- ACCEPTE le montant de la cotisation annuelle, fixée pour 2017 à 60 €, cette cotisation étant susceptible d'évoluer en fonction des décisions du Conseil d'Administration du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)
- et AUTORISE le Président à entreprendre toutes les formalités en vue de cette adhésion.

3.4 DB 2017-39 – Programme d'Intérêt Général (PIG) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG), à divers particuliers et pour un montant total de 4 470,50 €,
- Et DECIDE de procéder à leur versement,

3.5 DB 2017-40 – Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions dans le cadre de la campagne d'isolation thermique, à divers particuliers et pour un montant total de 2 526,00 €
- Et DECIDE de procéder à leur versement

4. ENVIRONNEMENT

4.1 DB 2017-41 – Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'attribuer une subvention dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable, à un particulier et pour un montant de 59,50 €,
 - Et DECIDE de procéder à son versement,

5. FINANCES

5.1 DB 2017-42 – Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'attribuer une subvention à l'Amicale du Personnel de la CCPOM (« CCPOM Convivialité ») au titre de l'année 2017 et pour un montant de 4.000,00 €,
 - Et DECIDE de procéder à son versement,

6. MUTUALISATION

6.1 DB 2017-43 – Convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel en 2018 entre la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle et ses communes membres

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE la constitution d'un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel en 2018 entre la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle et ses communes membres,
 - VALIDE le projet de convention,
 - Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette convention.

7. INFORMATIONS ET COMMUNICATION

- Tableau de bord d'activités au 31/03/2017
- Tableau de bord financier au 31/03/2017
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 28/02/2017
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/03/2017
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/03/2017
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/03/2017
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/03/2017
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h40.

Affiché le 26/05/17
Rombas, le 24 mai 2017,
Le Président



Lionel FOURNIER